



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 03 juillet 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 03 juillet 2012 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Pascal Prévost, Lisa Irving, Michel Laplante, Maryse Briand

Absents : Alain Thibault et Guy Poirier

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Sont aussi présents la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2012-07-287 SUR LA PROPOSITION DE Madame Maryse Briand, conseillère
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption des procès-verbaux du 4 et 20 juin 2012**
- 04. Question du public**
- 05. Dossiers reporters**
 - 5.1 Vacances de la dg**
- 06. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Avis de motion pour projet de règlement numéro 1159, sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux.**
 - 6.2 Résolution pour adoption du règlement 110-60, délégation de pouvoir et de la directrice générale.**
 - 6.3 Résolution pour autoriser le maire et /ou dg pour signer entente avec la MTQ, contrat déneigement hiver 2012-2013**
 - 6.4 Résolution pour autoriser un montant de dépense pour encan Ritchie, achat d'outils.**
 - 6.5 Résolution pour l'obtention du soutien du conseil municipal sur les infrastructures 2014 et suivantes..**
 - 6.6 Résolution pour autoriser un montant pour l'achat 1 paire de botte en cap d'acier pour employé de voirie.**
 - 6.7 Résolution pour autoriser paiement à Lafontaine et Fils au montant de 3 822,92 \$**
- 07. Approbation des comptes au montant de 52 170,76 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
 - 9.1 Achat borne sèche**

- 10. **Rapport voirie**
 - 10.1 Présentation du rapport de l'inspecteur en voirie
- 11. **Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1
- 12. **Rapport de l'inspecteur**
 - 12.1
- 13. **Correspondance**
 - 13.1
- 14. **Question du public**
 - 14.1
- 15. **Varia**
 - 15.1 Projet d'appartenance des 14 municipalités.
 - 15.2 Résolution d'appui pour lutte contre le tabagisme
- 16. **Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

- 03. Adoption des procès-verbaux du 4 et 20 juin 2012

**2012-07-288 SUR LA PROPOSITION DE Madame Maryse Briand, conseillère
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

D'adopter les procès-verbaux du 4 et 20 juin 2012

Adoptée à l'unanimité

- 04. Question du public
- 05. Dossiers reportés
 - 5.1 Vacances de la directrice générale.

**2012-07-289 SUR LA PROPOSITION DE Madame Maryse Briand, conseillère
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

De permettre à la directrice générale de prendre ses vacances en juillet et en août pour un total de 4 semaines au taux de 8 %.

Adoptée à l'unanimité

- 06. Affaires nouvelles
 - 6.1 Avis de motion pour projet de règlement numéro 110-59, sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux.

Avis est donné par Madame Lisa Irving, conseillère.
 - 6.2 Résolution pour adopter le règlement 110-60, délégation de pouvoir de la directrice générale

**2012-07-290 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Pascal Prévost, conseiller
APPUYÉ DE Madame Lisa Irving, conseillère
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement 110-60, se référant sur la délégation de pouvoir de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Résolution pour autoriser le maire ou la dg à signer entente avec la MTQ.

**2012-07-291 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Pascal Prévost, conseiller
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost à signer l'entente avec la MTQ (Ministère du Transport du Québec) pour le déneigement du chemin de Franceville sur une longueur de 3,97 km pour 2012-2013 au montant de 19 367,93 \$

Adoptée à l'unanimité

6.4 Résolution pour autoriser un montant pour l'achat d'outils à Encan Ritchie.

**2012-07-292 SUR LA PROPOSITION DE Madame Maryse Briand, conseillère
APPUYÉ DE Madame Lisa Irving, conseillère
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser un montant de 15 000 \$ pour l'achat d'outils à l'encan Ritchie, ou un autre Endroit commercial, pour installer des outils dans le garage municipal.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Résolution pour l'obtention du soutien du conseil municipal pour infrastructures à long terme

Élaboration d'un nouveau plan fédéral à long terme pour le financement des infrastructures municipales.

ATTENDU QUE le Plan Chantiers Canada et plusieurs importantes ententes de transfert fédérales-provinciales essentielles aux villes et collectivités du Canada prendront fin en mars 2014 ;

ATTENDU QUE les investissements fédéraux consentis au cours des dernières années ont contribué à ralentir le déclin de nos villes et collectivités, et que le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer, en consultation avec les gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux, un nouveau plan à long terme de financement des infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE la transition entre le Plan Chantiers Canada et le nouveau plan

d'infrastructures à long terme doit se faire sans coupure, afin de permettre aux municipalités de continuer de planifier efficacement leurs dépenses en capital ;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé une campagne visant à garantir que le nouveau plan reflète bien les priorités des différentes municipalités du pays, et qu'elle a demandé à ses municipalités membres qu'une résolution à l'appui de cette campagne soit adoptée par leur conseil ;

ATTENDU QUE notre collectivité éprouve des besoins permanents au chapitre des infrastructures – notamment sur la route 257 sud, portion Hampden sur 7 km de route asphaltée le montant des travaux pour 1 kilomètre se chiffre à 100 000.00 \$, ce qui pour nous est très énorme, par rapport aux autres chemins en gravier et dont nous devons faire du rechargement annuellement d'environ 7 000 à 12 000 Tonnes de 0 3/4., pour toutes ces raisons nous avons un besoin énorme que l'appui sur les infrastructures nous soit alloué à long terme. – et auxquels elle ne pourra répondre que grâce à une planification et des investissements à long terme que rendre possibles un plan national et pour ces motifs, il est

**2012-07-293 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
APPUYÉ DE Madame Maryse Briand, conseillère
IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil appui la campagne de la FCM et presse le ministre des Transports, de l'infrastructure et des Collectivités de travailler avec la FCM afin de garantir que le nouveau plan d'infrastructures à long terme réponde bien aux besoins des villes et des collectivités au chapitre des infrastructures essentielles et il est en outre

RÉSOLU que le conseil presse le ministre des Transports, de l'infrastructure et des Collectivités de garantir que le nouveau plan à long terme sera intégralement implanté lorsque prendront fin les programmes actuels, en 2014 et il est en outre

RÉSOLU qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au ministres des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, au ministre provincial (territorial) des Affaires municipales, à Madame Johanne Gonthier, à la Fédération canadienne des municipalités et au Mamrot.

Adoptée à l'unanimité

6.6. Résolution pour autoriser l'achat d'une paire de botte à cap d'acier pour l'employé de voirie.

**2012-07-294 SUR LA PROPOSITION DE Madame Maryse Briand, conseillère
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser Monsieur Éric Charland, employé municipal, à prodéder à l'achat d'une paire de botte à cap d'acier d'une valeur de 150 \$, si plus, la différence est à la charge de l'employé.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Résolution pour autoriser le paiement de la facture de Lafontaine et Fils au

montant de 3 822, 92 \$ pour les travaux fait chemin Franceville.

REPORTER AU MOIS D'AOÛT, EN ATTENTE DE BON DE TRAVAIL.

07. Approbation des comptes

**2012-07-295 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Pascal Prévost, conseiller
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes au montant de 52 170,76 \$
Du 1^{er} au 30 juin 2012**

Conseil :	1 885,69 \$
Administration :	25 468,35 \$
Sécurité incendie :	531,21 \$
Voirie :	10 433,55 \$
Hygiène du milieu :	2 053,96 \$
Dons :	250,00 \$
Loisirs Hampden :	1 000,00 \$
Sûreté du Québec :	10 548,00 \$
Total :	52 170,76 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédit suffisant pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 80**

08. Rapport du maire

09. Rapport du directeur sécurité incendie, Monsieur Alain Thibault,

9.1 Achat borne sèche

**2012-07-296 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Pascal Prévost, conseiller
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

**De mandater Monsieur Alain Thibault, directeur d'incendie de faire
l'achat
d'une borne sèche.**

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport de voirie

10.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie Monsieur Éric Charland

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la

responsabilité des conseillers.

11.1

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport de l'inspecteur.

13. Correspondance

14. Période de question

15. Varia

15.1 Jerry Espada, du CLD, pertinence pour projet « Opportunités et bons coups dans le Haut Saint-François.

**2012-07-297 SUR LA PROPOSITION DE Madame Lisa Irving, conseillère
APPUYÉ DE Monsieur Michel Laplante, conseiller
IL EST RÉSOLU**

De faire part au CLD de créer un sentiment d'appartenance au HSF pour les 14 municipalités et de se servir de l'argent prévu dans l'enveloppe du pacte territorial et de faire la promotion afin d'inviter les gens à venir s'établir chez nous.

Adoptée à la majorité

Monsieur Pascal Prévost désire inscrire sa dissidence.

15.2 Résolution pour appuyer la lutte contre le tabagisme au Québec

ATTENDU QUE le tabagisme demeure la plus importante cause de décès évitable au Québec ;

ATTENDU QUE la grande majorité des jeunes fumeurs au Québec préfèrent les marques de cigarettes des grands fabricants légaux aux cigarettes de contrebande ;

ATTENDU QUE l'industrie parvient toujours à recruter 30 000 jeunes Québécois dans le piège mortel de la nicotine, à l'aide de stratégies de marketing comme l'aromatisation ou des cigarettes ultra-minces d'allure féminine ;

ATTENDU QUE le taux de tabagisme au Québec stagne depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE la contrebande a connu une baisse radicale au Québec au cours des dernières années, se situant aujourd'hui à 17 % selon le ministre des Finances ;

ATTENDU QUE la taxation élevée constitue l'une des mesures les plus efficaces pour diminuer le tabagisme selon l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale ;

ATTENDUE QUE parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que les taxes sur le tabac sont les moins élevées ;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-298 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Pascal Prévost, conseiller
APPUYÉ DE Madame Lisa Irving, conseillère
IL EST RÉSOLU**

QUE nous demandons au gouvernement du Québec de prioriser la lutte contre le tabagisme en limitant davantage le marketing de l'industrie qui rend les produits du tabac attrayants aux jeunes et en envisageant une hausse éventuelle des taxes sur le tabac dans la mesure où la tendance générale du taux de contrebande demeure à la baisse.

Adoptée à l'unanimité

16. Fin de l'assemblée

**2012-07-299 SUR LA PROPOSITION DE Madame Lisa Irving, conseillère
APPUYÉ DE Madame Maryse Briand, conseillère
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h 15

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ